

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE ZAC DES GUINNOTTES

(En application de l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

POINTS FORTS

Pour mémoire, ce budget annexe ZAC DES GUINNOTTES a été créé en 2019 pour permettre la reprise de la concession SEDIA arrivée à terme et également pour reprendre l'opération COQUERILLES dont les écritures étaient inscrites au budget principal.

Ce budget est donc le fruit à la fois des résultats excédentaires de la concession GUINNOTTES 1 et 2 mais aussi des écritures réalisées et à venir au titre des GUINNOTTES 3 (opération dite Coquerilles).

Rappelons que la CCPH bénéficie sur les Guinnottes 2 d'un stock de terrains de 21 000 m² à céder et que des ventes sont prévues sur cet exercice.

Une première plateforme de 3 hectares aux GUINNOTTES 3 a été aménagée en 2019 et dans l'attente de la commercialisation de cette parcelle, un prêt relais de 800 000 € a été contracté et qui restera donc à rembourser.

Ce budget comprend donc à la fois les dernières écritures de régularisation mais aussi la poursuite des études préalables à la finition de cette ZAC qu'il restera à aménager en 2021 sur environ 5 nouveaux hectares.

Pour information, les travaux sont imputés en section de fonctionnement et non en section d'investissement. Les stocks sont constitués des travaux et études réellement mandatés et apparaissent en recette de fonctionnement et en dépense d'investissement et à chaque vente de terrain aménagé, on ajuste les stocks en cours.

SECTION DE FONCTIONNEMENT: 2 894 116,50 €

En dépenses

- Le **chapitre 011 Charges à caractère général** s'élève à **790 499,00 €** et correspond pour l'essentiel à : une régularisation d'écriture relative à de la TVA pour 573 395,00 € (on retrouvera cette somme additionnée de la TVA en recette soit 688 074,00 €), des travaux et achats de signalétique à engager pour un montant de 58 340,00 €, des honoraires et frais d'études pour 33 335,00 €, une écriture relative à la rétrocession des terrains par Sédia pour 29 007,00 €, une acquisition foncière pour 10 000,00 € et 86 422 € pour des travaux non affectés.
- Au **chapitre 023 un Virement à la section d'investissement** est nécessaire à hauteur de **702 646,25 €**.
- Au **chapitre 042 Opérations d'ordre entre sections** on retrouve les sorties de stocks (annulation du stock initial dans le cadre de l'inventaire intermittent), pour **1 397 471,25 €**.
- Le **chapitre 66 Charges financières**, reprend les intérêts dus au titre du prêt relais de 800 000,00 € contracté en 2019, soit la somme de **3 500,00 €**.

En recettes

- Au **chapitre 042 Opérations d'ordre entre sections** on retrouve les entrées de stocks (constatation du stock final dans le cadre de l'inventaire intermittent), soit **1 531 653,25 €**.
- Au **chapitre 70 produits des services et ventes**, **93 420 €** sont prévus pour la vente de terrains aménagés : 39 420,00 € pour In Extenso, 45 000,00 € pour Didier Distribution, et 9 000,00 € pour l'Adapei.
- Au **chapitre 77 Produits exceptionnels** **1 269 043,25 €** sont budgétés et correspondent à une régularisation d'écriture par annulation de mandat pour 688 074,00 € (régularisation de TVA : 688 074,00 € - 573 395,00 € (inscrit au chapitre 011), à l'excédent de clôture reversé par Sédia, soit 56 550,00 €, à une subvention du département pour 144 000,00 € et à 380 419,25 € de DETR.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 2 129 124,50 €

En dépenses

- Le chapitre 001 *solde d'exécution de la section d'investissement reporté* reprend le déficit 2019 soit 597 471,25 €.
- Le chapitre 040 *Opérations d'ordre entre sections* concerne la constatation du stock final et reprend la somme inscrite en recette de fonctionnement au chapitres 042, soit 1 531 653,25 €.

En recettes

- Au chapitre 021 *Virement de la section de fonctionnement* on retrouve les 702 646,25 € inscrits au chapitre 023.
- Le chapitre 040 *Opérations d'ordre entre sections* concerne les sorties de stocks et reprend la somme du chapitre 042 en dépense de fonctionnement, soit 1 397 471,25 €.
- Le chapitre 16 *emprunts et dettes assimilés* enregistre l'acquisition des terrains rétrocédés par Sédia pour 29 007,00 €.

Équilibre du budget

En conséquence, le budget 2020 s'équilibre à 2 894 116,50 € en fonctionnement et à 2 129 124,50 € en investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		2019		2020
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Budgétisé
011	Charges à caractère général	1 568 284,00 €	1 397 471,25 €	790 499,00 €
023	Virement à la section d'investissement	768 284,00 €	0,00 €	702 646,25 €
042	Opérations d'ordre entre sections			1 397 471,25 €
66	Charges financières			3 500,00 €
Total DEPENSES		2 336 568,00 €	1 397 471,25 €	2 894 116,50 €

RECETTES		2019		2020
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Budgétisé
042	Opérations d'ordre entre sections	1 568 284,00 €	1 397 471,25 €	1 531 653,25 €
70	Vente de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	93 420,00 €
77	Produits exceptionnels	768 284,00 €	0,00 €	1 269 043,25 €
Total RECETTES		2 336 568,00 €	1 397 471,25 €	2 894 116,50 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		2019		2020
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Budgétisé
001	Déficit d'investissement reporté			597 471,25 €
040	Opérations d'ordre entre sections	1 568 284,00 €	1 397 471,25 €	1 531 653,25 €
Total DEPENSES		1 568 284,00 €	1 397 471,25 €	2 129 124,50 €

RECETTES		2019		2020
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Budgétisé
021	Virement de la section de fonctionnement	768 284,00 €	0,00 €	702 646,25 €
040	Opérations d'ordre entre sections			1 397 471,25 €
16	Emprunts et dettes assimilées	800 000,00 €	800 000,00 €	29 007,00 €
Total RECETTES		1 568 284,00 €	800 000,00 €	2 129 124,50 €